

L'ESSAI NUCLÉAIRE À AMCHITKA—LE PRÉAVIS DE
L'EXPLOSION—LE RISQUE DE RAZ DE MARÉE

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État peut-il nous dire si, oui ou non, le gouvernement du Canada s'attend à être prévenu à l'avance de la date exacte de l'explosion à Amchitka ou bien si nous aurons de nouveau droit à un préavis d'une heure et demie, comme ce fut le cas aujourd'hui?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, suivant le communiqué d'aujourd'hui, l'explosion est prévue aux alentours du 3 ou du 4 novembre. Bien sûr, j'espère que le gouvernement américain annoncera cet essai nucléaire suffisamment longtemps à l'avance pour que les navires et les autres moyens de transport puissent se mettre à l'abri en temps voulu.

M. Rose: Je crois savoir que M. Eagan, gouverneur de l'Alaska, souhaite que le gouvernement américain mette en place des navires le long de la côte, à titre de mesure préventive et en vue des opérations de sauvetage qui pourraient se révéler nécessaires. Le ministre peut-il nous dire si des plans d'action semblables ont été mis au point au Canada en vue de la protection du littoral, car nous avons tous encore présentes à la mémoire les dévastations causées il y a quelques années par un raz de marée à Alborni.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain de bien comprendre l'objet de la question. Les préparatifs dont semble parler l'État de l'Alaska consistent à mettre des navires en position. Je n'aurais jamais pensé que le fait de mettre des navires en position pouvait empêcher un raz de marée.

M. Rose: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député veut-il poser une question supplémentaire?

M. Rose: En vue d'un éclaircissement, monsieur l'Orateur. Je crois comprendre que le gouverneur de l'Alaska demande que l'on prenne certaines mesures de sécurité navales, au cas où des raz de marée causeraient des inondations ou des dégâts dans les villes côtières de cet État. Voici exactement ce que je demande: le Canada a-t-il envisagé de prendre des précautions du même ordre en vue de protéger ses villes côtières, et, le cas échéant, quelles sont-elles?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, la réponse précise à cette question est non, et je doute très fort, s'il se produit un raz de marée de cet ordre, qu'on puisse faire autre chose que de lancer un avertissement, ce qui vient d'être fait. Nous espérons que cette catastrophe ne se produira pas et le risque semble vraiment minime, mais si elle se produit, je ne puis que dire: Prions.

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—LA
QUESTION DU CREUSAGE À L'AIDE D'EXPLOSIONS
NUCLÉAIRES

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire qui a trait à l'ensemble du problème des essais et des explosions nucléaires, et elle s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Peut-il indiquer à la Chambre s'il est au courant de la récente déclaration de M. Robert A. Boyd, membre de la Commission de l'Hydro-Québec, reproduite dans la livraison du 23 octobre de l'*Ottawa Journal* et concernant le projet de mise en valeur des ressources hydrauliques de la baie James, selon laquelle des explosions nucléaires seraient l'une des méthodes de creusement envisagées par les ingénieurs et quelles sont les mesures que le gouvernement entend prendre par suite de cette déclaration?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la question ne devrait pas être posée au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle concernerait plutôt l'un de mes collègues qui s'intéresserait de beaucoup plus près que moi-même aux affaires internes.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député peut reposer sa question, mais j'ai l'impression que, par cette question supplémentaire, nous nous sommes peut-être un peu écartés de la question originale et je présume que certains députés cherchent à poser des questions supplémentaires. Puisque le député a soulevé la question, nous pourrions lui permettre de la reposer, puis nous reviendrons à la première question.

M. Simpson: Me permettez-vous, alors, d'adresser ma question au ministre de l'Environnement? A-t-il eu connaissance de la déclaration de M. Robert A. Boyd à laquelle je viens de faire allusion, et est-ce que le gouvernement a pris quelque décision relative à cette récente déclaration?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, j'ignore tout de cette déclaration. Je pourrais ajouter, me rappelant une question posée précédemment, que nos scientifiques et nos séismologues ont laissé entendre qu'il y a très peu de danger que l'explosion d'Amchitka soulève une lame de fond.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

ON SUGGÈRE QU'UNE LETTRE SOIT ENVOYÉE AUX
SÉNATEURS ET REPRÉSENTANTS AMÉRICAINS QUI SE
SONT OPPOSÉS À L'EXPLOSION NUCLÉAIRE À AMCHITKA

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.